

F-Grande-Synthe: Insurance services

OJ S 59/2013 23/03/2013

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Grande-Synthe

Postal address: place François Mitterrand

Town: Grande-Synthe Cedex

Postal code: 59792

Country: France

For the attention of: M. le maire

Telephone: +33 328627700

Fax: +33 328627712

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.ville-grande-synthe.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Service marchés

Postal address: place François Mitterrand

Town: Grande Synthe Cedex

Postal code: 59792

Country: France

For the attention of: Service marchés

Telephone: +33 328627759

Fax: +33 328627712

Internet address: <http://www.edi-tender.com/Grande-Synthe/Dce.asp?N=342176>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Service marchés

Postal address: place François Mitterrand

Town: Grande Synthe Cedex

Postal code: 59792

Country: France

For the attention of: Service marchés

Telephone: +33 328627759

Fax: +33 328627712

I.2. Type of the contracting authority**I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6a:

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Convention de participation - prévoyance collective des agents de la ville de Grande-Synthe.

II.1.6. CPV code(s)

66510000 Insurance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La convention de participation est passée en application du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011. Le contrat collectif de prévoyance a pour objet d'assurer le versement des prestations dont le détail est repris dans les documents joints au dossier de consultation.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le contrat de prévoyance sera financé sur le budget de la ville.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Pas de forme imposée.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le candidat justifiera de sa situation par la présentation de ses attestations fiscales et sociales en cours de validité.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: déclaration du candidat dûment complétée.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les opérateurs économiques doivent avoir des qualifications en rapport avec les prestations demandées. Ils devront apporter la preuve de leur niveau de qualification par tous moyens laissés à leur initiative. Les opérateurs économiques doivent avoir des références similaires aux prestations objet de la présente consultation.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Les candidats pouvant soumissionner sont les courtiers d'assurance, les agents d'assurance, les mutuelle, institutions de prévoyance ou société d'assurance.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. la valeur technique incluant la nature et l'étendue générale des garanties et les services, tels que la rapidité d'indemnisation %. Weighting 35
2. le prix %. Weighting 35
3. la maîtrise financière du dispositif %. Weighting 10
4. le degré effectif de solidarité entre les adhérents ou les souscripteurs %. Weighting 10
5. les moyens destinés à assurer une couverture effective des plus âgés et des plus exposés aux risques %. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

- IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**
13S1000
- IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**
no
- IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**
- IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**
15.5.2013 - 17:00
- IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**
- IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**
French.
- IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**
Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)
- IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Les documents seront délivrés gratuitement. Caractéristiques principales : Durée du marché : 6 ans il est prévu des options obligatoires. Unité monétaire utilisée, l'euro. Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : service marchés. Correspondant : Mme Canestro Anne-Marie, place François Mitterrand, 59792 Grande-Synthe Cedex, tel. : +33 328236616, télécopieur : +33 328627712 adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : CAP services publics. Correspondant : M. Filser, 26 rue Principale, 67420 Plaine, télécopieur : +33 388471881, courriel : cap-sp@wanadoo.fr.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : dc1 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)- dc2 (déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème, marchés publics)- documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (si ces éléments ne sont pas déjà demandés dans le cadre du Noti2, ci-après) ou documents équivalents en cas de candidat étranger;- documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : Noti2 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (état annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);- pour les courtiers, le mandat de la société porteuse de risque au courtier sur modèle en annexe du règlement de la consultation- pour les agents, le mandat de la compagnie- attestation

d'assurance et de caution financière conforme au code des assurances, pour les seuls agents et courtiers- les documents prévus aux articles 44 à 46 du code des marchés publics.- si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques, dont des sous-traitants, pour présenter sa candidature, il produit un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant qu'il dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché. Le candidat justifie également des capacités de ce ou ces opérateurs économiques.;

- Autres renseignements demandés : dc1 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)- dc2 (déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème, marchés publics)- documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (si ces éléments ne sont pas déjà demandés dans le cadre du Noti2, ci-après) ou documents équivalents en cas de candidat étranger;- documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : Noti2 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);- pour les courtiers, le mandat de la société porteuse de risque au courtier sur modèle en annexe du règlement de la consultation- pour les agents, le mandat de la compagnie- attestation d'assurance et de caution financière conforme au code des assurances, pour les seuls agents et courtiers- les documents prévus aux articles 44 à 46 du code des marchés publics.- si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques, dont des sous-traitants, pour présenter sa candidature, il produit un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant qu'il dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché. Le candidat justifie également des capacités de ce ou ces opérateurs économiques.;

- Autres renseignements demandés : dc1 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)- dc2 (déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème, marchés publics)- documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (si ces éléments ne sont pas déjà demandés dans le cadre du Noti2, ci-après) ou documents équivalents en cas de candidat étranger;- documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : Noti2 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);- pour les courtiers, le mandat de la société porteuse de risque au courtier sur modèle en annexe du règlement de la consultation- pour les agents, le mandat de la compagnie- attestation d'assurance et de caution financière conforme au code des assurances, pour les seuls agents et courtiers- les documents prévus aux articles 44 à 46 du code des marchés publics.- si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques, dont des sous-traitants, pour présenter sa candidature, il produit un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant qu'il dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché. Le candidat justifie également des capacités de ce ou ces opérateurs économiques.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 20.3.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

20.3.2013